

Que la Chambre condamne le gouvernement, et surtout le sénateur Perrault, pour avoir aidé la Colombie-Britannique à mettre en œuvre cette politique irréféchie, et qu'elle demande au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics de tenir immédiatement des audiences publiques portant sur les implications financières de cette transaction.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES DROGUES DOUCES

LE DÉPÔT DES ÉTUDES SUR LA MARIJUANA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente.

Étant donné que le ministère de la Défense nationale a dépensé \$74,990 en études relatives à la marijuana et que le ministère de la Justice, celui de la Consommation et des Corporations, celui de l'Agriculture et celui de l'Environnement n'ont indiqué aucune dépense pour des études de ce genre au cours des cinq dernières années, je propose, avec l'appui du député de Malpèque (M. Gass):

● (1415)

Que la Chambre enjoigne tous les ministres de déposer sans délai des copies de toutes les études sur la marijuana que possèdent leurs ministères afin que les députés puissent les étudier avant d'être saisis de projets de loi sur la question.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE RENCONTRE LE SERVICE-SECOURS HAÏTIEN POUR ÉVALUER LES PLAINTES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente.

Étant donné que les responsables du Service-Secours haïtien de Montréal craignent que, parmi les quelque 2,000 Haïtiens qui sont au Québec illégalement, il s'en trouve certains qui poseront des gestes désespérés pour éviter d'être déportés dans leur pays d'origine; étant donné que les responsables du Service-Secours estiment que le processus des fonctionnaires de

Questions orales

l'Immigration, à Dorval et à Mirabel, correspond à une forme de persécution et de racisme vis-à-vis de ces Haïtiens; à la suite d'une demande officielle faite au très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) au nom de la dignité humaine, je propose, appuyé par le député de Cambridge (M. Speyer):

Que la Chambre, à l'unanimité, invite le ministre concerné à rencontrer les responsables du Service-Secours haïtien afin d'évaluer les plaintes formulées par ces derniers et d'y apporter les modifications s'il y a lieu pour la bonne réputation du Canada.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LES MESURES POUR PROTÉGER LES CANADIENS AU CHAPITRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. David Crombie (Rosedale): Je vous remercie, madame le Président. Ma question s'adresse au ministre d'État chargé du développement social. Comme le ministre le sait, le taux d'inflation au Canada est actuellement de l'ordre de 9,4 p. 100. Il sait également que Statistique Canada a révélé hier que le Canada entrait dans une phase de décroissance cyclique et connaîtrait bientôt une récession économique. En effet, certains estiment que les États-Unis et le Canada dépasseront le seuil de 10 p. 100 en ce qui concerne les trois facteurs fondamentaux de l'économie: le chômage, les taux d'intérêt et l'inflation.

Ce qui m'inquiète grandement dans tout cela et ce qui inquiète bien des Canadiens, c'est le fait que le ministre des Finances ait annoncé son intention de supprimer l'indexation des taux d'imposition. Le ministre chargé de la politique sociale sait fort bien que cette mesure aurait des répercussions très néfastes sur les Canadiens à faible revenu. Peut-il nous dire s'il envisage de proposer des mesures tendant à protéger les Canadiens en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je pense que la question posée par le député a trait au contenu du budget. Je suis persuadé que lorsqu'il déposera son budget le ministre des Finances abordera ce problème. L'indexation est actuellement une mesure en vigueur et lorsque le budget aura été présenté nous saurons si elle est maintenue.